



Association des Saint Léger de France et d'Ailleurs
Mairie – Rue de Gasma – 49280 Saint Léger sous Cholet
assostleger@orange.fr

Bulletin de liaison – décembre 2021

Réunion du Conseil d'Administration samedi 20 et dimanche 21 novembre 2021 à Saint-Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)



Les membres du Conseil d'administration se sont réunis les 20 et 21 novembre 2021 à l'annexe de la salle socio-culturelle de Vrères - commune de St Léger de Montbrun (79).

PRÉSENTS :

Valérie RENAULT (Trésorière) – St Léger de Montbrun (79)
Guy MALBRAND (Trésorier adjoint et Commission Tombola) - St Léger de Montbrillais (86)
Joëlle FRADIN (Secrétaire) – St Léger près Pons (17)
Nathalie CHAUVEAU (Secrétaire adjointe) – St Léger le Petit (18)
Didier HALLAIS (Commission Projets) – Montlouis sur Loire (37)
Christophe RIPOCHE (Commission Internet) - St Léger sous Cholet (49)
Carole VALENTIN (Administratrice) – St Léger près Troyes (10)
Pierre BEILVERT - Président de l'association des Amis de Léo de St Léger les Vignes (44), en tant qu'invité

ABSENTS ou EXCUSÉS :

Alain ROBERT (Président démissionnaire) – St Léger de Montbrillais (86)
Arnaud RENARD (Vice-Président) – St Léger des Prés (35)
Daniel TURLIN (Commissaire aux comptes) - St Léger les Domart (80)

Dimanche 21 à 10h : Réception du Comité d'organisation du Rassemblement de St Léger sous Cholet composé de Monique POULALION, co-présidente, Jacqueline ROHARD, secrétaire, Marie-Françoise CEUS, secrétaire adjointe, et de Chantal RIPOCHE, représentant la mairie de St Léger sous Cholet.

ACCUEIL

Valérie et Tony RENAULT, accompagnés de Guy MALBRAND, sont très heureux de nous accueillir à St Léger de Montbrun, pour la réunion du Conseil d'administration, après ces 2 années 2020 et 2021 d'inactivité pour cause de la COVID-19, et nous les en remercions.

Nous remercions également Mr Montibert, Maire de St Léger de Montbrun, et son épouse pour leur présence le dimanche matin.

Nous saluons la présence de Didier HALLAIS, qui après une longue période douloureuse suite à un accident de vie privée, nous a fait la surprise de se joindre à nous.

Nous souhaitons la bienvenue à Carole VALENTIN qui a intégré le conseil d'administration, après la validation de sa cooptation lors de l'Assemblée générale non présente de mars 2020.

En ce début de réunion, nous avons une pensée particulière pour tous ceux (celles) qui nous ont quittés au cours des années 2020 et 2021.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite abordés.

VIE DE L'ASSOCIATION

1. L'avenir de notre Association après Covid

L'association qui est un groupe performant se doit de continuer à vivre avec le maintien de ses objectifs donnés, grâce aux financements des communes partenaires et de l'ensemble des adhérents personnels, que nous remercions pour leur contribution.

Guy MALBRAND prend la parole pour annoncer la démission d'Alain ROBERT, Président depuis 25 ans et qui souhaite, après toutes ces années, passer le relais. Il précise qu'Alain restera néanmoins Président de l'association locale des Amis de Léo des Vignes de St Léger de Montbrillais.

2. Mise en place d'un fonctionnement provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée générale

La démission d'Alain ROBERT sera prise en compte lors de la prochaine Assemblée générale, normalement en 2022, si les conditions sanitaires nous le permettent, bien sûr.

Afin de pallier à l'absence de Président jusqu'à l'Assemblée générale de 2022, Guy MALBRAND s'est proposé pour assurer l'intérim ; les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité cette proposition et ont vivement remercié Guy pour sa prise de position. Il est précisé que si l'Assemblée générale ne pouvait pas se tenir en 2022, l'intérim se poursuivrait jusqu'en 2023.

3. Point sur les tiers sortants

Rappel des tiers sortants :

- Tiers sortant 2021 : Christophe RIPOCHE – Valérie RENAULT – Didier HALLAIS
- Tiers sortant 2022 : Arnaud RENARD – Nathalie CHAUVEAU – Joëlle FRADIN
- Tiers sortant 2023 : Guy MALBRAND – Carole VALENTIN – poste vacant suite à la démission d'Alain ROBERT

Le renouvellement des tiers sortants 2021 et 2022 sera proposé lors de l'assemblée générale de 2022.

Joëlle FRADIN annonce aux membres du Conseil d'administration qu'elle aussi démissionnera à l'Assemblée générale de 2022 pour des raisons personnelles de santé.

Elle précise également qu'elle a eu un contact avec Arnaud RENARD, qui lui aussi pour raisons personnelles et professionnelles, donnera également sa démission pour cette même Assemblée générale.

Trois postes seront donc vacants et un appel à candidature est d'ores et déjà lancé pour pourvoir à ces remplacements.

POINT FINANCIER

1. Situation financière de l'Association

La situation des comptes, arrêtés au 20 novembre 2021, présente les soldes suivants :

- Crédit Mutuel Loudun..... 3 670,38 €
- Livret A..... 32 248,22 €
- Prêt à St Léger sous Cholet 5 000,00 €

2. Bilan financier de la saison 1 – Rose Saint Léger

Au cours de l'année 2020 – 1^{ère} saison de la vente de la rose Saint-Léger – 1 620 rosiers ont été commandés et un bénéfice pour l'association de 376.40 € a été réalisé, en tenant compte des frais de mise en route du projet (frais déclaration INPI, frais de brevet et frais de port).

3. Avis sur la prolongation du prêt aux Amis de Léo de St Léger sous Cholet

Les membres du Conseil d'administration donnent leur accord pour la prolongation de la convention de prêt à St Léger sous Cholet, dans le cadre de la préparation du Rassemblement, avec une date de remboursement pour septembre 2023. Un avenant de prolongation sera rédigé en ce sens.

4. Point sur les cotisations 2020 et 2021

Pour rappel, depuis 2020, les appels de cotisations et factures des rosiers sont adressés via la plateforme de dématérialisation CHORUS pour les mairies.

- **2020** : constat positif, seulement 2 mairies n'ont pas acquitté leur cotisation.
- **2021** : suite à l'installation des nouveaux conseils municipaux, quelques communes n'ont pas encore réglé leur cotisation. Des relances seront émises en direction de ces mairies et en parallèle aux correspondants respectifs pour en connaître la raison.

Il est noté que, lors de l'envoi des appels de cotisations, une copie par mail devra être adressée aux correspondants des St Léger pour information.

Mairies qui ne cotisent plus : il est décidé qu'il sera adressé, en début d'année 2022, un courrier avec bulletin d'adhésion aux mairies qui ne cotisent plus depuis 2015.

5. Point du commissaire aux comptes pour l'année 2020

Le vérificateur aux comptes n'ayant pu assister à notre réunion de Conseil d'administration et aucun document ne nous ayant été transmis, le point sur l'année financière 2020 n'a pu se faire.

Nota : Il est précisé que les comptes 2020 et 2021 seront validés lors de l'Assemblée générale de 2022

COMMISSION TOMBOLA

1. La tombola et ses sponsors

Guy MALBRAND précise qu'il n'y a aucune inquiétude pour l'organisation de la tombola de 2023 dans les mêmes conditions qu'habituellement.

Maître de Balorre, huissier en charge du contrôle de la tombola, accepte de nouveau cette mission et les sponsors -- Crédit Mutuel et MMA Assurances -- sont toujours de la partie.

2. Point sur les futures tombolas

Afin d'organiser la tombola de 2023, l'appel aux lots sera lancé dès juin 2022 avec relance en septembre 2022.

L'association offrira plusieurs paniers garnis. Un lot sera offert aux St Léger ayant vendu des tickets de tombola mais qui n'auraient pas de lots gagnants.

Il est constaté que les lots « type séjour ou location » ne sont pas toujours utilisés et qu'il serait préférable d'offrir des lots matériels « type corbeilles ou paniers garnis ».

La tombola participative s'étant révélée un véritable succès, elle sera reconduite en 2023 et récompensera les St Léger vendeurs.

Nota : Afin de gérer au mieux les promesses de lots, il est décidé de créer une adresse mail spécifique : tombola.stleger@orange.fr

COMMISSION PROJETS

1. La Rose « Saint-Léger » : point sur les commandes 2021 – saison 2

Pour l'année 2021 – 2^{ème} saison de la vente – 1021 rosiers sont en commande avec une livraison pour janvier 2022. Comme en 2020, il sera effectué des regroupements entre St Léger pour la livraison, afin de limiter les frais de livraison ; Didier HALLAIS se charge de cette opération.

2. Validation de l'impasse sur les commandes 2022

Les membres valident la décision prise par mail et en concertation avec les Ets Laperrière, concernant l'impasse sur les commandes 2022.

→ La 3^{ème} saison de vente aura donc lieu en 2023 pour une livraison en janvier 2024.

Nota : Afin de gérer au mieux les commandes de rosiers, il est décidé de créer une adresse mail dédiée : rose.stleger@orange.fr

3. Récompense « Rose Saint-Léger »

Il est précisé que « La Rose Saint-Léger » a été primée à Monaco au Concours Princesse Grâce, au printemps 2021, et qu'elle a reçu le prix « coup de cœur du public ».

COMMISSION INTERNET

Afin d'actualiser les pages d'accueil du site Internet de toutes les communes « Saint Léger », un mail sera adressé par Didier HALLAIS à tous les correspondants ou mairies pour leur demander la mise à jour de leur page, certaines informations étant devenues obsolètes.

NOS PROCHAINES RENCONTRES

En raison de la pandémie de la COVID-19 et de toutes les conséquences en découlant, les années 2020 et 2021 sont considérées comme années blanches.

Le report du rassemblement qui devait avoir lieu à St Léger sous Cholet en 2021, pour les 25 ans de l'Association des St Léger de France et d'Ailleurs, a finalement été acté pour 2023.

Les prochaines rencontres sont donc les suivantes, "sous réserve de modification des dates par le conseil d'administration" :

⊗ Assemblée générale 2022 à St Léger les Vignes (44)

Pierre BEILVERT nous informe que l'association des Amis de Léo de St Léger les Vignes, en lien avec la Municipalité, est d'accord pour organiser la prochaine Assemblée, comme cela aurait dû être en 2020.

Il précise que le programme prévu pour 2020 sera repris pour 2022.

Pierre précise que cette réunion pourrait être jumelée avec une animation du Comité des Fêtes le samedi soir, mais que les propositions de date seraient en juin, le 11 ou le 18 juin. Or il s'avère qu'il s'agit du week-end des Elections Législatives et il est donc impossible de programmer notre Assemblée générale pour ces dates, de nombreux participants faisant partie des Conseils Municipaux, et donc sont pris pour les bureaux de vote.

Après échange, il est demandé à Pierre de revoir avec son Comité et la Mairie, pour l'organisation de l'Assemblée générale à l'**Ascension, soit les 28 et 29 mai 2022**. La salle omnisport n'étant pas libre, la réunion se tiendra dans la salle des fêtes pouvant recevoir environ 120 personnes.

Il indique qu'un questionnaire va être distribué auprès des habitants pour connaître les disponibilités d'accueil.

Pierre BEILVERT soumettra le budget prévisionnel et la fiche d'inscription aux membres du Conseil d'administration dans les meilleurs délais pour validation.

La fiche d'inscription sera envoyée en fin d'année pour un retour en mars 2022.

⊗ 13^{ème} Rassemblement 2023 à St Léger sous Cholet (49)

Une représentation du Comité d'organisation est reçue le dimanche 21 novembre pour s'expliquer sur leur demande de report de 2022 à 2023 :

- D'une part, compte-tenu de la difficulté de démarcher pendant les divers confinements de 2020 et les mesures sanitaires en vigueur, l'avancement de ce rassemblement est interrompu depuis septembre 2020.
De plus, l'annonce d'une 5^{ème} vague pour cette fin d'année est un impact important qui pourrait empêcher les représentants des St Léger de retourner les bulletins d'inscription, et en conséquence de se retrouver avec un nombre moindre de participants, alors que tout est prévu pour environ 600 personnes.
- D'autre part, la préséance est donnée à St Léger les Vignes qui avait déjà tout prévu pour l'Assemblée de 2020.

Christophe RIPOCHE nous informe donc que ce rassemblement aura lieu à la **Pentecôte, les 27 et 28 mai 2023**. Le comité d'organisation des Amis de Léo va se remettre au travail en poursuivant ardemment ce qui a déjà été commencé.

⊗ Assemblées et Rassemblements futurs

- ✓ **Assemblée générale 2024 : St Léger de Montbrun (Deux-Sèvres)**

- ✓ **14^{ème} Rassemblement 2025 : St Léger les Mélèzes (Hautes-Alpes) – en attente de confirmation**
- ✓ **Assemblée générale 2026 : St Léger de Fougeret (Nièvre) – en attente de confirmation**

Pour ces deux derniers évènements, Guy doit prendre contact avec les communes concernées pour les informer des reports de date et donc du maintien de la faisabilité.

QUESTIONS DIVERSES

1. Achats éventuels

Des devis avaient été réalisés pour divers achats sollicités par les membres du Conseil, mais suite à la pandémie de Covid 19, ils sont devenus obsolètes ; il est donc nécessaire de les réactualiser. Joëlle va reprendre contact auprès des fournisseurs France Cadeaux et Publimag, tout en précisant que les prix risquent fort d'augmenter, compte tenu du fait que les matières premières venaient souvent de Chine, ce qui n'est actuellement plus possible, et qu'il va donc falloir se tourner vers les produits français ou européens.

Concernant la série de mugs avec dessin de Léo enfant, Carole doit contacter Chrystelle Blasson pour leur réalisation.

2. Carte postale de la Rose Saint Léger

Les cartes postales confectionnées spécialement pour les 25 ans de l'association sont maintenant « collector » et seront distribuées à l'assemblée de St Léger les Vignes, pour être dispatchées dans les différents St Léger. Les deux cartons contenant les 5 000 cartes postales sont récupérés ce jour par Christophe.

3. Gestion du matériel

Divers matériels étaient stockés chez Alain à St Léger de Montbrillais. Valérie se propose pour récupérer le matériel et le stocker chez elle à St Léger de Montbrun. Un point sera fait pour établir un inventaire des stocks lors de ce déménagement. Valérie accepte également de prendre le relai pour assurer le suivi de la gestion du matériel.

Il est précisé que le Léo gonflable, la valise contenant les panneaux des St Léger, les drapeaux et une caisse de fanions sont en stock chez Christophe ; quelques fanions sont également déjà rendus chez Pierre pour l'Assemblée générale.

4. Compte rendu Assemblée générale 2020 non présente

Le compte-rendu, validé par la sous-préfecture de Cholet, n'est pas encore sur le site Internet ; Christophe précise qu'il sera mis en même temps que le compte-rendu de la présente réunion.

5. Prochaines réunions du conseil d'administration

- Conseil d'administration électif à la suite de l'Assemblée générale à St Léger les Vignes en 2022.
- 2^{ème} réunion du conseil d'administration, les 8 et 9 octobre 2022 -- lieu à déterminer.

→ **Il est proposé de prévoir une réunion en mars et en septembre/octobre pour les années de Rassemblement.**

→ **Il est également proposé d'inviter les référents de chaque Région lors de la réunion de septembre/octobre de ces mêmes années, ce qui permettrait de remettre les carnets de tombola pour éviter des frais postaux.**

Pour clôturer ces deux jours de réunion, nous avons eu l'honneur de la présence de Monsieur Montibert, Maire de St Léger de Montbrun, qui nous a présenté sa commune et nous a confirmé la possibilité de la tenue d'une Assemblée générale en 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, les séances sont levées à 18 h 00 le samedi et 11 h 45 le dimanche.



Joyeuses fêtes à toutes et tous !

